

de semaines d'emploi des diverses catégories de salariés pour l'année terminée le 1er juin 1931. Ces moyennes ont été utilisées dans les calculs décrits ci-après, et aussi, après ajustement pour le taux d'emploi parmi les femmes, en tenant compte de la proportion d'hommes et de femmes des diverses catégories de salariés telle qu'elle ressort d'une publication du Bureau fédéral de la Statistique sur les salaires hebdomadaires des salariés du sexe masculin et du sexe féminin employés dans les industries manufacturières en 1934-1936. Voir le tableau 21 de cette publication, que nous appellerons ci-après le tableau 21. On a aussi fait des calculs d'après une nouvelle modification des taux d'emploi.

Tous ces taux d'emploi se rapportaient plus ou moins étroitement à la situation de l'emploi d'après le recensement de 1931, pour les diverses catégories de salariés. Mais quels que soient les taux d'emploi des diverses catégories jugés bons pour ces calculs expérimentaux, il faudrait les ramener au niveau déjà établi comme représentant une moyenne raisonnable sur un certain nombre d'années, pour toutes les catégories de salariés dans l'ensemble, à savoir, 45 semaines .47 de contribution par personne et par an et 3 semaines .10 de demande de prestation. Pour arriver à ce résultat, les taux d'emploi ont été combinés avec une répartition des assurés entre les catégories de salaires. Les trois répartitions suivantes ont été employées.

Catégories de salaires	Nombre de personnes d'après le tableau 21		
	Sans changement	Salaires augmentés de 8%	Troisième répartition utilisée
Moins de \$5.40 par semaine.. . . . .	36	24	...
\$ 5.40 à \$7.49.. . . . .	51	37	...
7.50 à 9.59.. . . . .	79	61	14
9.60 à 11.99.. . . . .	104	102	39
12.00 à 14.99.. . . . .	164	155	75
15.00 à 19.99.. . . . .	225	225	276
20.00 à 25.99.. . . . .	192	204	440
26.00 à 38.46.. . . . .	149	192	156
Total.. . . . .	1,000	1,000	1,000

Au cours de ces années 1934-1936, les taux de salaires étaient bas. En comparaison de la moyenne générale de ces 3 années, la moyenne générale des 9 années 1931-1939 a été plus élevée de 4 p. 100, celle des années 1921-1930 plus élevée de 8 p. 100, et celle des 3 années 1937-1939 plus élevée de 12 p. 100. On a calculé les conséquences financières résultant d'une nouvelle répartition des salariés à la suite d'une augmentation générale des salaires de 8 p. 100. On ne doit pas supposer, toutefois, qu'une nouvelle répartition des salariés à la suite d'une augmentation de 8 p. 100 des salaires revêtirait cette forme simple, mais une expérience basée sur cette hypothèse pouvait être instructive.

Pour toute combinaison des taux d'emploi et de la répartition des salariés, la méthode consistait alors à opérer un transfert proportionné du temps de chômage au temps de contribution, dans les différentes catégories de salaires, suffisant pour porter la moyenne général à 45 semaines .47 par personne et par an, puis un transfert du temps de chômage restant pour compléter le temps de prestation de manière à produire une moyenne pondérée de 3 semaines .10 de prestation par personne et par an. Les résultats obtenus de cette manière générale, au sujet des salariés et de leur emploi et chômage normal dans les diverses catégories de salaires, sur les diverses bases et hypothèses, ont été utilisées pour le calcul des réclamations annuelles et des contributions nécessaires pour les payer, en considérant les instructions générales données à cet égard. Les réclamations ont été d'abord calculées aux taux des assurés ayant des personnes à leur charge, puis réduites pour s'ajuster aux proportions des assurés n'ayant personne à leur charge.

Il serait facile de critiquer les données utilisées et la méthode suivie, mais les résultats des nombreux essais ont démontré un degré de stabilité relative permettant de penser que les données de base qui pourraient paraître plus sûres ne conduiraient pas à des conclusions générales très différentes de celles que nous avons indiquées. Même avec les données les plus satisfaisantes, il n'existe